



Déclaration liminaire – CAPA 2nd degré - CFP JEUDI 09 FÉVRIER 2023 à 13H30

C'est dans un contexte social extrêmement tendu que se tient cette CAPA d'installation, après les journées de fortes mobilisations contre la réforme des retraites que le gouvernement d'Elisabeth Borne, avec un mépris inouï, refuse de prendre en compte.

Gouvernement qui a de toute évidence perdu la bataille de l'opinion et qui se trouve obligé de monter d'un cran dans la fermeté à l'instar de la 1^{ère} ministre pour qui le départ à 64 ans n'est pas négociable ou encore du ministre Guérini qui utilise des canaux improbables pour inonder les personnels de propagande, montrant au passage la géométrie variable du RGPD que nous nous devons nous, de respecter. Cette réforme est injuste, pour les plus précaires en tout premier lieu, pour les femmes ensuite, et pour tou·tes les salarié·es qui vont devoir travailler bien plus longtemps alors même que les conditions de travail ne cessent de se dégrader dans tous les secteurs y compris bien sûr dans l'Éducation.

Travailler plus longtemps, et travailler plus pour gagner plus, vraiment ?

Car en guise de réponse aux légitimes revendications de revalorisation salariales, nous voici dans la logique du Pacte, qui va aggraver encore les inégalités femmes/hommes. Pacte qui nous propose 10% d'augmentation, pour 11,11% de travail en plus, pour celles et ceux qui le signeraient, actant au passage l'obligation de remplacement, l'annualisation du temps de travail et la désocialisation de cette rémunération sous forme de prime. Avec qui faisons-nous vraiment un PACTE ?

Pour la CGT Éduc, c'est non ! Nous exigeons des mesures salariales sans contrepartie qui concernent tou·tes les collègues, en début, au milieu comme en fin de carrière.

Travailler plus longtemps, travailler plus et dans quelles conditions !

Une étude de la DEPP, préfacée par le Ministre lui-même, montre que parmi tous les pays de l'Union Européenne, c'est la France qui est championne dans la lourdeur des effectifs par classe et du taux d'encadrement. Les enseignant·es français sont bien ceux qui ont la charge la plus lourde.

La plupart des personnels de l'Éducation s'engage dans leur travail mais la dégradation de leurs conditions de travail est telle qu'ils perdent parfois le sens du métier, ce qui n'est pas sans conséquences en termes de risques psycho-sociaux, les personnels les plus âgés étant les plus à risque.

À partir de ces constats, que dire des possibilités, ou plutôt des impossibilités, d'évolution des enseignant·es et personnels d'éducation que nous sommes chargé·es d'étudier dans cette CAPA portant sur les congés de formation professionnelle !

Et quelle formation professionnelle proposer à nos collègues de technologie en collège, qui viennent de voir sans aucune cohérence supprimer leur enseignement en sixième, enseignement qui est suivi de l'école primaire jusqu'au cycle 4 !

Et que dire du démantèlement complet de l'enseignement professionnel sous statut scolaire qui est à l'œuvre, loin de la mission émancipatrice du lycée professionnel, qui doit se soumettre aux intérêts de l'entreprise, en faisant disparaître les diplômes nationaux par le biais de la modularité de l'année scolaire et des blocs de compétences ; que dire des conditions de travail des Plp, alourdies par des missions supplémentaires, que dire du développement de la mixité des publics et des parcours ou encore de la menace qui pèse sur leur statut !

Alors, pourquoi ne pas octroyer dans ce contexte particulièrement délétère davantage de moyens au congé de formation professionnelle ?

Comment accepter qu'il faille attendre 11 ans dans certains corps pour pouvoir bénéficier de ce bol d'air qu'autorise la formation dans une période d'asphyxie professionnelle ?

Ce seul critère d'antériorité des demandes ne peut plus être suffisant, au regard de ce que nous avons évoqué précédemment, pour conditionner l'octroi des demandes. Nous souhaitons qu'un GT soit mis en œuvre pour qu'une nouvelle réflexion soit menée et que de nouveaux critères soient imaginés.

Nous souhaiterions aussi que vous puissiez nous apporter une analyse éclairée des raisons qui peuvent légitimer la perte du nombre des demandes de CFP chez les PLP, comme vous êtes les seul-es depuis 2019 à posséder les données qui pourraient éventuellement permettre d'y répondre.

Pour conclure, nous tenions à rappeler en cette CAPA d'installation que la CGT Éduc'action est et sera toujours là, puisque les personnels ont renouvelé et accentué leur confiance en notre syndicat par leur vote lors des élections professionnelles, malgré toutes les difficultés induites par le processus de vote numérique. La CGT Éduc'action enregistre la plus forte progression.

Enfin, nous profitons de cette CAPA pour clôturer notre déclaration liminaire comme nous l'avons commencé, en rappelant que cette contre-réforme des retraites nous ramène une fois de plus toutes et tous dans la rue le Samedi 11 Février, nouvelle journée d'appel de lutte et d'opposition à l'initiative d'une intersyndicale et historique.